

**2013/5934 - Convention d'application à la convention de partenariat entre la Ville de Lyon/Musées Gadagne, l'Université Lyon 2 et le CNRS - Attribution d'une subvention de fonctionnement de 5 000 euros à l'Université Lyon 2 (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 28/10/2013, p. 2258)**

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

**M. KEPENEKIAN Georges**, rapporteur : Sur l'ensemble des délibérations suivantes, il n'y a pas d'opposition et nous pourrions les voter.

**M. LE MAIRE** : M. Lafond souhaite dire un mot, je lui donne la parole.

**M. LAFOND Luc**: Merci Monsieur le Maire. Simplement il y a certaines questions, il est vrai, que je ne souhaite pas forcément aborder en Commission, mais plutôt au Conseil municipal, de façon à ce qu'il y ait une certaine transparence pour les Lyonnais.

(Interpellation de M. Képénékian.)

**M. LE MAIRE** : Monsieur Képénékian, le débat est clos.

Donc Je mets aux voix les conclusions de ces rapports. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)